République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260917-1DBC170926-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 17 septembre 2026	N°1dbc170926

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Jeudi 17 septembre 2026, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 11 septembre 2026

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Stéphane BERGOT, Patrice BOUCHER, David KERLAN, Jean-Christophe FERELLOC, Renaud LE FLOCH, Olivier MARZIN, Olivier LE FUR, Danielle RICHARD, Philippe LE POLLES Martial CLAVIER, Mickaël ABARNOU

EXCUSES : Gwendal LE COQ, Anne-Thérèse ROUDAUT

Mise en place d'une convention d'échange de données entre le Département du Finistère et la Communauté de communes du Pays des abers

Le département du Finistère, dans le cadre de son Plan Finistère Eau Potable, souhaite élaborer un outil de suivi et d'analyse des consommations d'eau potable.

Le plan d'action Finistère eau potable a 3 objectifs :

- Réduire la consommation (Améliorer la performance des infrastructures ; maîtriser les consommations industrielles, agricoles et domestiques ; valoriser les eaux non-conventionnelles)
- Sécuriser la production (Renforcer le maillage départemental de sécurisation ; préserver la qualité de nos ressources ; accroître nos ressources)
- Consolider le pilotage (Actualiser le schéma départemental ; établir une gouvernance resserrée, agile et décisionnaire ; créer des outils de pilotage adaptés ; Informer les acteurs de l'eau et les citoyens)

Cet outil permettra d'avoir une vision départementale :

- Quantifier précisément la consommation d'eau sur le réseau.
- Comprendre la répartition des consommations d'eau du réseau public (domestiques, agricoles, industrielles)
- Identifier les tendances d'évolution pluriannuelles et, à terme, infra-annuelles.

La mise en place d'un observatoire des consommations d'eau potable poursuit une finalité de connaissance des usages de l'eau potable, d'amélioration du pilotage des politiques publiques de l'eau, d'aide à la préservation quantitative de la ressource et de production d'indicateurs destinés aux collectivités partenaires.
Ce système regroupera toutes les données propres à la distribution en eau potable grâce aux relevés des compteurs et à la facturation des abonnés. Pour la mise en œuvre de ce système, Aquasys, éditeur de solution de gestion des données sur l'eau, intervient en qualité de sous-traitant du Département, au sens de l'article 28 du RGPD, afin de mettre en œuvre ces processus de traitements entre les différents acteurs.

La convention a pour objet d'encadrer les échanges de données entre les parties.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260917-1DBC170926-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, la mise en place d'une convention d'échange de données entre le département du Finistère et la communauté de communes du pays des abers et a autorisé le Président à signer la convention.

Fait et délibéré à Plabennec le 24 septembre 2026,

Le Président,





Monsieur Jean François TREGUER